

/ LES ÉLECTIONS DU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT D'EDF MARTINIQUE ANNULÉES !

mai 2014

Saisi par FO Énergie et Mines et par notre secrétaire de syndicat de Martinique, le tribunal d'Instance de Fort-de-France a annulé, le 16 mai 2014, les élections au Comité d'Établissement d'EDF Martinique.

FO avait mis en avant un nombre significatif d'irrégularités, notamment des codes obtenus de manière irrégulière auprès de la hotline du prestataire, par des personnes non autorisées et dont le nombre a faussé le scrutin.

Des élections devront donc à nouveau avoir lieu prochainement en Martinique.

Des leçons devront être tirées par la direction d'EDF sur les procédures de sécurisation du scrutin sur le vote électronique, manifestement insuffisantes. Rappelons que FO Énergie et Mines n'avait pas signé l'accord sur le vote électronique à EDF.

FO Énergie et Mines continuera à soutenir son syndicat de Martinique qui, dans des conditions difficiles, a réussi à se battre victorieusement pour faire respecter la sincérité du scrutin, base de toute élection dans une démocratie.

